

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 06 septembre 2016

A l'attention des membres de la
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : la demande de réaménager complètement la voirie: réduire la chaussée de 7 à 6m, élargir les trottoirs, réaliser du stationnement longitudinal bilatéral en remplacement des stationnements en épi, prévoir une bande de propreté le long du stationnement, abattre de 79 marronniers et replanter de 103 tilleuls dans des zones de noues enherbées et élargies, réaménager le stationnement devant l'IRHAM pour faciliter l'accès au PMR située avenue Albert Dumont

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques concernant le réaménagement de l'avenue Albert Dumont.

Dans un premiers temps, nous nous demandons si une réflexion plus poussée concernant la réalisation d'une piste cyclable dans le sens montant n'est pas nécessaire. En effet, le sens descendant permet aux cyclistes d'être bien intégrés dans la circulation mais la vitesse réduite des cyclistes en montée rend le passage au sein de la circulation plus dangereux.

Ensuite, nous nous félicitons du déplacement du trottoir devant l'IRHAM ce qui devrait permettre de mieux sécuriser la circulation piétonne. Néanmoins nous souhaiterions voir ce nouvel axe piéton mieux balisé et protégé physiquement (par des potelets ou autres) afin d'empêcher les véhicules de déborder sur le trottoir et de rendre son usage difficile voire impossible. La réalité quotidienne démontre que certains camions sont garés actuellement de manière indisciplinée.

Pour ces raisons, nous souhaitons voir la possibilité de la création d'une piste cyclable dans le sens de la montée envisagée ainsi que le placement de séparation physique entre les places de parking devant l'IRHAM et le trottoir.

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin
Coordinateur